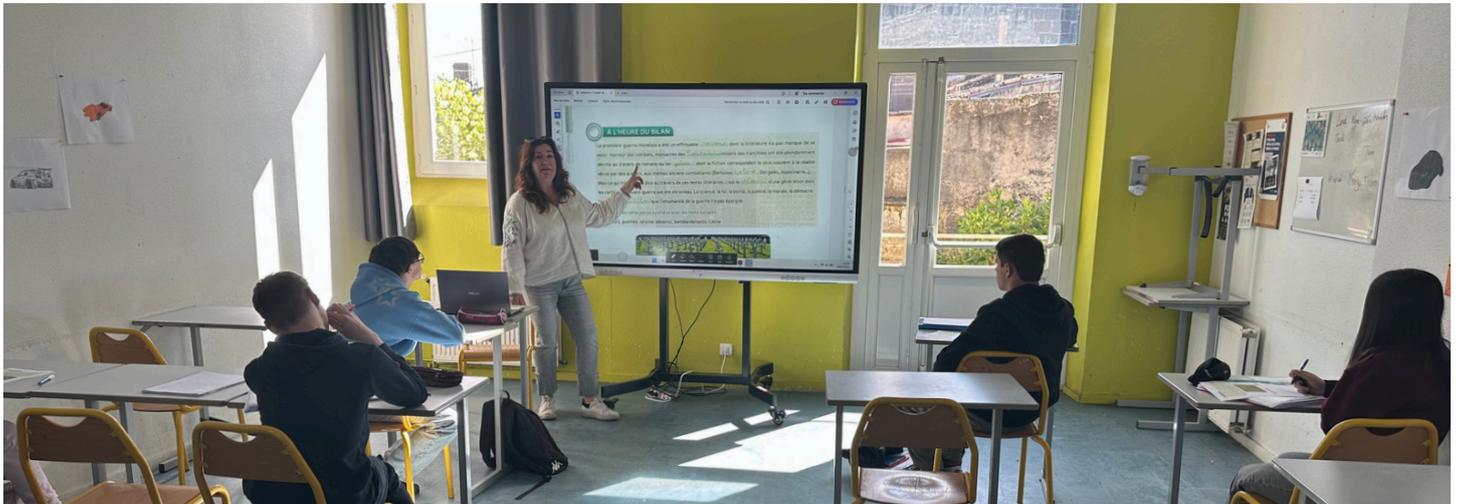


## Merci !

---

Nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements aux entreprises partenaires pour leurs contributions à la Taxe d'Apprentissage 2024 en faveur de nos établissements de Langon et de Pauillac. Grâce à leur engagement, nous avons pu concrétiser des projets essentiels à l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos élèves.



## Les actions menées en 2024

---

Votre soutien nous a permis de renouveler une partie de notre flotte informatique, en favorisant une démarche responsable avec l'intégration d'ordinateurs recyclés. Nous avons également modernisé nos équipements pédagogiques en remplaçant d'anciens tableaux interactifs par des télé-interactifs, offrant ainsi des outils plus adaptés aux exigences éducatives actuelles.

Cette implication est précieuse et fait une réelle différence pour nos apprenants. C'est pourquoi nous espérons pouvoir compter sur votre soutien en 2025. Chaque contribution nous permet de poursuivre notre mission : offrir une formation de qualité et des équipements modernes aux jeunes que nous accompagnons vers leur avenir professionnel.



## Projet 2025

---

2025, sera le début des travaux de notre nouveau Lycée de Pauillac qui nous permettra d'élargir nos offres de formations sur le territoire tant en termes de quantité que de qualité. Elle sera aussi l'occasion de poursuivre notre modernisation sur nos deux lycées et de nous permettre d'ouvrir en septembre prochain le seul diplôme de petite enfance de niveau 4 en France.

### **On a besoin de vous !**

Si vous souhaitez renouveler ou nous accompagner pour la première fois, ou en savoir plus sur nos projets, nous serions ravis d'échanger avec vous.

Ensemble, faisons de l'éducation un levier d'excellence et d'opportunités !

La campagne 2025, débute dans quelques jours, vous trouverez en pièces jointes les modalités pour nous accompagner.